

APPEL À PROJETS "PORT DE PLAISANCE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2022

MODERNISATION DU PORT DE PLAISANCE DE BARNEVILLE-CARTERET

PORTEUR DU PROJET : **SPL des Ports de la Manche**

SITE BÉNÉFICIAIRE : **Port de Barneville-Carteret (50)**

CALENDRIER DU PROJET GLOBAL : **2023-2024**



BARNEVILLE
CARTERET

**Montant du
projet global**

1 755 000 €

**Montant de l'aide
"Destination France"**

378 521 €

Ambition phare

300 m² de nouveau
bâtiment portuaire
écoresponsable

Le projet de développement du port comprend la **rénovation d'infrastructures portuaires** - capitainerie, mieux équipée pour accueillir les plaisanciers et les visiteurs, nouveaux pontons - et l'acquisition de matériel en lien avec la **transition écologique** dans la perspective d'offrir de **nouveaux services de qualité** tout en renforçant l'**attractivité touristique** de la commune. Ce programme fait suite à une première phase de travaux qui a permis de doubler la capacité d'accueil (de 360 à 700 anneaux), de créer un bassin de plusieurs hectares pour le **nautisme léger** et d'améliorer les conditions de stockage et de mise à l'eau des bateaux de l'école de voile tout en respectant les enjeux environnementaux.

Le financement alloué porte sur la construction du nouveau bureau de port équipé de panneaux solaires et d'un circuit de récupération-utilisation des eaux de pluie, le remplacement d'un ponton, l'installation de bornes électriques pour un meilleur contrôle de la consommation, l'acquisition d'un navire de servitude à propulsion non carbonée ainsi que d'un robot pour collecter les déchets flottants.



© SPL des ports de la Manche

“

"Etre lauréat de l'AAP Port de plaisance exemplaire a permis de mobiliser les équipes portuaires dans la démarche de certification Port Propre. Le projet de Barneville-Carteret créera une dynamique au sein des ports de Manche afin de candidater au label Qualité Plaisance et organiser des régates nationales telles que la Bord à Bord"

Damien PILLOU

PDG de la SPL des ports de la Manche

”

Contacts :

port.davenir@cerema.fr

contact@ports-manche.fr

